

	DRH	NOTE D'INFORMATION		24-DRH-16	
		Date d'application: 06/09/2024	Date de fin de validité :	Page : 1 / 1	Version n° 1

Objet : BOURSE A L'EMPLOI (1 poste de Psychologue à 100 % temps partagé pour la Maison des Adolescents et l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger)

Destinataires : L'ensemble des personnels des Centres Hospitaliers de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Montier-en-Der, EHPAD de Thiéblemont et Sommevoire , C.H. Verdun/Saint-Mihiel, C.H. de Bar-le-Duc/Fains-Veel, C.H. de Wassy, C.H. de Joinville, Centre Hospitalier de la Haute-Marne

Pour large diffusion et affichage dans tous les services

1 poste de Psychologue à 100 % temps partagé pour la MAD (Maison des Adolescents) et l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger) est à pourvoir, dès maintenant.

Vous trouverez, ci-joint, la fiche de poste correspondante.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Alexia RUSAK, Cadre de Santé :

☎ : 03.25.56.84.25

@ : alexia.rusak@ch-saintdizier.fr

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature, par écrit, (lettre de motivation en faisant référence à cette note d'information, curriculum vitae détaillé, copies des diplômes, copies des 3 dernières évaluations) à Madame Alexia RUSAK, Cadre de Santé (avec copie Madame Annabelle ALPHERAN, DRH).

Saint-Dizier, le 6 septembre 2024

La Directrice Déléguée par Intérim,




Céline LAROCHE

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Psychologue Clinicien UAPED et MDA

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

Hôpital public Geneviève de Gaulle Anthonioz
Pôle Territorial de Périnatalité
Pôle Femme Enfant de Saint Dizier
Structure MDA et UAPED

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

- CH Geneviève de Gaulle Anthonioz, 1 rue Albert Schweitzer 52100 Saint- Dizier
- Pos 'Ado – Maison des Adolescents de la Haute-Marne, 37 rue des tanneurs 52100 Saint-Dizier

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique ou contractuel

Corps : Psychologue

Grade : Psychologue Clinicien

Emploi : temps de travail 100%

Encadrement : Direction des ressources Humaines

DESCRIPTION DU POSTE

Missions générales du psychologue hospitalier :

- Il conçoit, élabore et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de sa formation.
- Il étudie et traite au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personne.
- Il contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives.
- Le poste correspond à un temps plein partagé entre :
 - ✓ La prise en charge et le suivi des enfants/ adolescents victimes dans le cadre de l'UAPED avant orientation,
 - ✓ Le suivi et l'accompagnement des adolescents en difficulté, un soutien à la parentalité et une aide aux professionnels de l'adolescence., dans le cadre de la MDA.

Missions du poste

- Apporter et partager des connaissances théoriques en vue d'étayage clinique
- Intervenir pour répondre à une demande d'un adolescent, d'une famille ou d'un organisme extérieur (Institutions, collège, médecins traitants...).
- Travailler en collaboration avec les partenaires extérieurs.

- Collaborer à des projets d'amélioration de l'accompagnement des adolescents et à l'élaboration de protocoles de prise en soins.
- Apporter une expertise et une écoute à l'équipe à l'équipe de travail concernant les situations des enfants/adolescents accompagnés.
- Spécifique UAPED :
 - ✓ Considérer la dimension intrapsychique des personnes victimes d'infraction orientées vers l'UAPED.
- Spécifique MDA :
 - ✓ Accueillir sans délai et orienter un adolescent vers un autre intervenant si la demande ne rentre pas dans le cadre du suivi proposer par la MDA.

Activité Clinique du poste :

- Evaluer l'état psychique des personnes dans une dimension de santé globale.
- Mener des entretiens seul ou en binôme avec un membre de l'équipe.
- Animer des groupes de paroles.
- Participer aux réunions de synthèses.
- Spécifiques à la mission UAPED :
 - ✓ Réaliser des entretiens psychologiques des mineurs victimes d'une infraction non prescrite pour une primo évaluation et une orientation vers les structures adéquates de soins psychiques (3 entretiens maximum, pas de suivi de psychothérapie).
 - ✓ Réaliser des évaluations psychologiques de mineurs victimes d'une infraction non prescrite sur réquisition Judiciaire (recueil clinique, entretien, synthèse, restitution écrite).
 - ✓ Repérer avec et pour les patients, le retentissement psychologique des violences et les symptômes psychiques pouvant relever d'autres problématiques sous-jacentes.
 - ✓ Aider dans l'évaluation de l'impact psychiques des violences.
- Spécifiques à la mission MDA :
 - ✓ Assurer un bilan psychologique de l'enfant/adolescent et tenir à jour le dossier usager.
 - ✓ Mener des actions de préventions sur les populations ciblées.

Expériences et formations du Psychologue attendues

- Formation continue en clinique,
- Participation à des formations, cours, colloques, séminaires, travaux de recherche ...
- Supervision ou Intervision personnelle.

Horaire Chronos : 100% à définir

Rattachement hiérarchique :

Directrice des Ressources Humaines

Liens fonctionnels :

- Cadre de santé de la MDA, UAPED
- Equipe pluridisciplinaire spécifiques à chaque unité
 - ✓ Pour l'UAPED : pédo Psychiatre, juristes, assistante sociale, auxiliaire de puériculture, secrétaire, légiste, force de l'ordre...
 - ✓ Pour la MDA : éducatrice spécialisé, IDE puéricultrice, sexologue, art thérapeute...

PROFIL REQUIS

Savoir-faire :

- Capacité à communiquer et à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Connaissances du processus et de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Connaissances et expériences indispensables dans le champ de la psychologie traumatologique (formation à envisager)
- Connaissances des politiques sociales, économiques et législatives.
- Savoir conduire un entretien psychologique centré sur le traumatisme actuel tout en considérant la dimension psychique plus globale de la personnalité et d'une éventuelle psychopathologie sous-jacente
- Maîtriser les procédures et protocoles internes de l'unité.
- Savoir collaborer avec l'ensemble des professionnels du réseau.
- Aptitude à s'exprimer en groupe.
- Soumis au secret professionnel.
- Faire des propositions de suivi et d'orientation.
- Assurer la traçabilité et la gestion de la MDA en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

Savoir-être

- Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Compétences relationnelles : aptitude à l'écoute, l'animation et la médiation.
- Garantir une approche bienveillante pour tous et de la discrétion envers le public accueilli.
- Rigueur, disponibilité, ouverture d'esprit.
- Créativité, esprit d'initiative.
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes.
- Ajuster la prise en charge et le soin en fonction du patient et de son environnement familial.
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- Gestion des situations de crise, des conflits
- Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle et être capable de questionner ses pratiques.

Nature et niveau de formation :

Diplôme requis : Master 2 de psychologie clinique ou DESS de psychologie clinique et psychopathologie.
Diplôme Universitaire de Victimologie et/ou de Psycho traumatologie (ou Formation à prévoir)

Expérience professionnelle recommandée

- Auprès des enfants et des adolescents et de la dynamique familiale.
- Auprès des enfants et adolescents victimes de psycho traumatismes.
- Formation à l'analyse des pratiques et à la supervision d'équipes
- Expériences dans des actions de formations

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel /– Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d’information au public/– Obligation d’effectuer les tâches confiées
- Obligation d’obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une «application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve /– Formation professionnelle
- Entretien annuel

Date	Nom – Prénom	Fonction

L’agent	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :	M	Directeur des Ressources Humaines

Fiche de fonction reçue à la DRH le :Enregistrée le :

Destinataires après signature de l’agent :

Dossier Agent

Responsable hiérarchique